

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Novembre 2025

20H00 A LA MAIRIE DE DAUBEZE

Membres présents : Mme Christiane Dulong, Mme Monique Rolland, Mme Lucie Naboulet.

Monsieur Daniel Raoult, Mr Landry Carpentey.

Membres absents : Mr Guillaume Le Foll

Membres représentés : Mme Chantal Macias représentée par Mme Monique Rolland, Mme Karine Bordini représenté par Mr Landry Carpentey, Mme Faure Anne-Cécile représentée par Mme Christiane Dulong.

Administré présent : Anick CORDIER

Ordre du jour :

1. **Elections et textes de lois.**
2. **Point sur les dépenses et recettes 2025.**
3. **Point sur les travaux effectués.**
4. **Christian CORDON : changement de statut.**
5. **Repas de Noël 2025.**
6. **Achat parcelles ALONSO et projets.**
7. **Tombes soldats : subventions.**
8. **Bulletin municipal annuel.**
9. **Questions diverses**

1. Elections et textes de lois.

Mme DULONG demande aux conseillers municipaux de réfléchir s'ils souhaitent repartir ou pas pour un nouveau Mandat. Elle aborde également les nouvelles lois (*Article L2122-7-2 – CGCT*) mises en place pour les prochaines élections municipales 2026 :

- **La Parité :** autant d'hommes que de femmes sur la liste présentée.
- **Plus de panachage :** Vote de liste entière et les électeurs ne peuvent plus rayer (Le vote sera comptabilisé Nul)

L'Effectif légal pour Daubèze est de 11 personnes (la liste est complète) (*Article L. 2121-2 CGCT*) mais il y a une incomplétude de liste toléré pour les communes de – de 1000 habitants donc une liste avec 9 ou 10 personnes sera réputée incomplète mais acceptée. La liste est également acceptée s'il y a 12 ou 13 personnes inscrites dessus.

Pour la Parité, la liste des candidats doit être obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (Homme-Femme-H-F-H-F-H-F-H-F-H ou Femme-Homme-F-H-F-H-F-H-F-H-F).

Pour la commune de Daubèze, il faut réfléchir à l'organisation de la liste des candidats car il y a actuellement plus de femmes que d'hommes au conseil municipal.

2. Point sur les dépenses et recettes 2025 – Point dur les travaux effectués – Tombes soldats : subventions.

Mme le Maire fait un point sur les dépenses 2025 :

- Mr SOUPRE Mathieu est intervenu à la salle de fêtes sur l'avant toit qui était détérioré : 3 120.00€
- Mr MARZAC David a refait la peinture extérieure de la salle des fêtes : 4 707.32€. Un devis lui a été demandé pour peindre une place de parking pour personne à mobilité réduite sur le parking de la Mairie.
- Mr FRANGO doit carreler avant la fin de l'année les WC de la salle des fêtes : 2 750.00€.
Un devis de Mr FRANGO a été fait pour les travaux du mur de l'Eglise (descellé les pierres du mur de l'Eglise du béton pour que les pierres puissent respirer) de 8 000.00€ TTC.
- L'entreprise BROUILLET et FILS doit intervenir également pour le remplacement de l'horloge de la cloche de l'Eglise : 1 590.00€.

- Le Souvenir Français choisira un des deux devis et nous tiendront au courant.

- (Le Crédit Agricole a appelé Madame Le Maire concernant le Comité des fêtes « La Vaillante » pour la clôture du compte bancaire chez eux car le bureau a été dissout et ils n'ont pas reçu de PV d'assemblée depuis longtemps. Madame le Maire va voir avec eux pour récupérer la somme restante du comité des fêtes.)



6. Bulletin municipal annuel.

Le bulletin municipal sera épuré pour respecter la période de réserve électorale.

Il va mentionner :

- Les évènements de l'ASCI.
- Les manifestations accueillies à Daubèze (La Bougeotte, Le Relais Petite Enfance)
- Remerciement de la famille BERGEON pour la cathèdre.
- Cérémonie du 8 Mai et du 11 Novembre 2025.
- Les travaux de la commune 2025.
- Les entreprises et services sur la commune de Daubèze.
- Informations sur les prochaines Elections Municipales 2026.
- Point sur la semaine de lutte contre l'isolement des aînés et le Plan communal de Sauvegarde.
- Etat Civil 2025...

7. Questions diverses.

- Madame le Maire informe qu'il y a un projet de parc éolien sur la commune de Coirac.
Une association contre ce projet de parc éolien et en train de se monter. Mr BERNEDE, Maire de Coirac a réuni pour la présentation du projet avec Q ENERGY (Entreprise qui monte le projet), les Maires de Porte de Benauges, Saint Brice, Gornac, Daubèze et Martres.
Madame le Maire explique la réunion a été animée et que Mr BERNEDE a une réunion avec la CDCRE2M (le vice-président du développement durable et des finances seraient présents à cette réunion)
Ce projet permettrait à la commune de Coirac de récupérer 90 000€ pendant 30 ans et il a été étudié depuis le 1^{er} semestre 2024.
Monsieur VIGNAUD intervient et souhaite rassurer les gens concernant les panneaux solaires, il n'y a que 2 points sources sur le territoire et ils sont saturés en énergie donc les projets sont compliqués à aboutir.
Madame le Maire explique que la fondation d'une éolienne c'est 600 m³ de béton soit 1 500 T de béton et 25 T à 40 T d'acier en sous-sol, les pales ne sont pas recyclables. L'entreprise Q ENERGY est installée en France depuis 2 ans et explique que la voirie sera refaite à leurs frais compte tenu des passages importants pour les éoliennes.
- Sur demande de Madame DULONG, Madame CORDIER quitte le conseil municipal.
- Madame NABOULET souhaite soulever une question, elle a récemment changé d'opérateur et un technicien lui a dit qu'il n'y avait pas d'antenne à Daubèze car la Municipalité n'a sûrement pas voulu en avoir.
Madame le Maire explique qu'il y a une antenne téléphonique au lieu-dit Saquet et qu'il y a pas mal d'antennes relais et qu'il n'est pas possible d'avoir des antennes dans chaque commune.
La commune de Daubèze n'a jamais été contactée pour la pose d'une antenne et donc n'a jamais accepté ou refusé cela.
- Madame DULONG explique qu'il y a toujours quelques problèmes sociaux concernant des administrés.
Elle a été interpellée concernant un dossier de décrochage scolaire pour un administré, elle va donner suite.

FIN DU CONSEIL A 21H41.